

DECRET N° 2010-154 DU 28 AVRIL 2010

portant nomination de Madame Vicentia
BOCO en qualité de la Présidente de
l'Institut National pour la Promotion de la
Femme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions organisation, et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Vu** le décret n° 2009-728 du 31 décembre 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Institut National pour la Promotion de la Femme ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 avril 2010 ;

DECRETE :

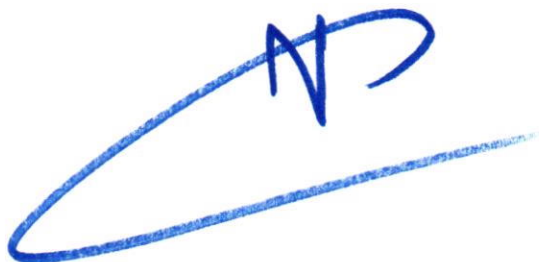
Article 1^{er} : Madame Vicentia BOCO est nommée Présidente de l'Institut National pour la Promotion de la Femme.



Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



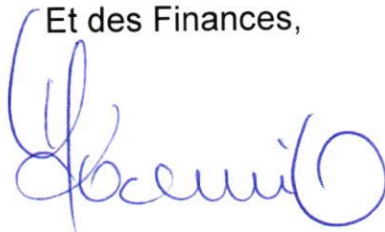
Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la
Coordination de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
Et des Finances,



Idriss L. DAOUDA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEF 4 AUTRES MINISTERES 29
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3
BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSEE 01 JO 1.-

